

EN BREF

ATH

Les jeux de stratégie, une passion ludique

Une conférence-débat sur le thème « les jeux de stratégie : une passion ludique » sera donnée par Sébastien Delsarte, le dimanche 24 septembre de 10 h à 11 h 45, au Château Burbant. Les jeux de figurines ou de « plateau » comme les appellent certains, tel sera le thème de cette rencontre. Ce hobby en plein développement, peu connu, recouvre bien des aspects et offre de nombreuses possibilités d'amusement et de passion créatrice. Il étonne aussi de par sa diversité, sa complexité et son brassage des générations. Le club athois « La Tour d'Ebène » invite à une immersion dans cet univers méconnu et enchanteur. Accueil dès 9h30.

PAF : 1,50 €.

Collectes des PMC et papiers

Le ramassage des emballages PMC des villages d'Irchonwelz, Villers-Saint-Amand, Villers-Notre-Dame, Ormeignies, Ligne et Moulbaix est prévu le mercredi 27 septembre; à Gibeca, Ghislenghien, Meslin-l'Évêque et Lanquesaint, il aura lieu le jeudi 28 septembre.

Le ramassage des papiers et cartons à Ligne, Houtaing, Mainvault et Ostiches est programmé pour le lundi 25 septembre; à Ath centre et au faubourg de Mons, il aura lieu le mardi 26 septembre; pour Villers-Saint-Amand, Villers-Notre-Dame, Irchonwelz, Moulbaix, Ormeignies, Maffle, Arbre, Meslin-l'Évêque, Ghislenghien et Gibeca, ce ramassage est prévu le jeudi 28 septembre.

IRCHONWELZ Reprise des cours à la Fanfare

Les inscriptions seront prises ce lundi 25 septembre, à 18 h 30, au local de musique, place d'Irchonwelz, 11A.

Rens. au 068/84 00 23.

MOUSTIER Manifestations du 195^e anniversaire de la Philharmonique

Le chef, les musiciens, les professeurs et les élèves de l'école de musique, les membres du comité de la Société Royale Philharmonique de Moustier sont heureux d'inviter aux manifestations qui marqueront leur 195^e anniversaire, dont voici le programme.

● Samedi 23 septembre : à partir de 14 h, 4^e festival des écoles de musique avec la participation de Moulbaix, Deux-Acren, Maulde, Moustier...; à partir de 17 h, 195^e anniversaire de la Philharmonie avec les fanfares d'Ormeignies, Moustier...; à 20 h 30, soirée anniversaire Oberbayern avec le groupe «Ath-Rail-Sound-Band». Petite restauration.

● Dimanche 24 septembre : festival de musique non-stop du 195^e anniversaire. À partir de 11 h 30, Saint-Sauveur, Gaurain, Frasnes, Anvaing, Péronnes (division Excellence) et Arc-Wattpont; à 12 h 15, repas familial. Réservations aux 069/86 60 90 ou 34 48 44.

Entrée gratuite les 2 jours. Toutes ces festivités se dérouleront à la salle de l'école communale, route de Grandmetz.

ELLEZELLES L'agenda des activités du 26 au 30 septembre

Voici l'agenda des activités qui auront lieu dans les prochains jours dans l'entité d'Ellezelles.

● Lundi 26 septembre : de 18 h 30 à 20 h, à Ellezelles, salle Beaubourg, cours de taekwondo.

● Mardi 27 : de 17 h à 18 h, Beaubourg, gymnastique par le Cercle des Collines «Sport pour tous».

● Mercredi 28 : de 18 h 30 à 21 h, Beaubourg, entraînement de tennis de table.

● Vendredi 29 : de 19 h 30 à 23 h, Beaubourg, compétition de tennis de table.

● Samedi 30 : de 9 h 30 à 13 h, Beaubourg, cours de danses de la Ligue des familles; à 13 h, buffet froid des pensionnés socialistes; salle des fêtes de l'école de Wodecq, repas aux moulins au profit de l'école de musique; de 14 h 30 à 23 h, à Ellezelles, salle Beaubourg, compétition de tennis de table.

COMMUNES • Périodiques d'information

Une admonestation pour Ath!

La Commission nationale permanente du Pacte culturel tance la Ville d'Ath à propos du périodique communal «La vie athoise».

LES bulletins communaux d'information publiés par les villes se distinguent par leur diversité. Ces périodiques sont imprimés ou non avec soin en quadrichromie; ils comportent ou non de la publicité payante; ils ouvrent leurs colonnes ou non à tous les groupes politiques présents au conseil communal; ils comportent des informations allant des services offerts (infos-services) à de véritables reportages sur la vie communale.

Autant dire donc que ces éléments du paysage politique communal peuvent parfois focaliser les débats, surtout à l'approche d'élections communales avec l'éventuelle distillation d'informations «suspectes».

À plusieurs reprises, l'opposition athoise a ainsi fustigé la manière dont «La Vie athoise» est composée. Lors de la réunion du conseil communal du 10 avril dernier, Léon Gosselain («Verts & alternatifs») relevait des qualités au bulletin, mais nuancait : «chacun peut observer que seuls les représentants de la majorité y trouvent un espace (très large d'ailleurs) d'expression». Il suggérait d'ouvrir les colonnes aux partis de l'opposition.

Laurence Nasdrovsky (Forum) abondait dans la même direction, proposant la mise en place d'un «comité déontologique local» pour accompagner la gestion du site internet et du périodique.

Le bourgmestre Bruno



Le deuxième volet de la réforme du ministre Courard, lié à la «démocratie participative», devrait bientôt être concrétisé à travers un décret et baliser notamment la rédaction des bulletins communaux.

Van Grootenbrulle n'avait pas vraiment fermé la porte, indiquant que la proposition de Léon Gosselain pourrait être appliquée au cours de la prochaine mandature et que des réponses pourraient être données à travers le «code de démocratie locale» (voir par ailleurs).

En attendant, des conseillers communaux du groupe Forum n'ont pas hésité à saisir la Commission nationale permanente du Pacte culturel. Il s'agit d'une instance rattachée à la Chancellerie du Premier ministre qui veille au respect de la loi de 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques.

La Commission donne raison aux plaignants

En séance plénière de ce récent lundi 18 septembre, la Commission a donné raison aux plaignants.

Parmi les éléments de motivation, on peut relever les points suivants :

«Considérant que les éditoriaux sont ceux du seul bourgmestre;

«considérant que les informations et articles afférents à la vie communale mettent fréquemment en avant, par des photos notamment, l'ensemble des activités du collège;

«considérant que l'impression et la diffusion du magazine communal «La Vie athoise» sont entièrement à charge de la commune;

«considérant que le bourgmestre Monsieur Van Grootenbrulle ne veut, en aucun cas, accepter l'ouverture du magazine d'information communal aux formations politiques siégeant au conseil communal et, en particulier, au groupe «Forum»; [...]

«considérant, néanmoins, que le député-bourgmestre a annoncé son intention de se conformer aux nouvelles règles décretales en la matière et à la recommandation de la Commission.»

Des recommandations

Sur base de ces éléments, la Commission recommande «que le Collège des bourgmestre et échevins prenne les mesures nécessaires pour assu-

rer le respect de la loi du Pacte Culturel et de la jurisprudence de la Commission Nationale permanente du Pacte Culturel, en ce compris lors de la rédaction du journal communal et, en particulier, pour les comptes-rendus du Conseil communal».

«De même, lors de la diffusion d'informations concernant des activités tombant dans le champ d'application de la loi du Pacte culturel, le Collège veillera à intégrer celles organisées par toutes les tendances philosophiques et politiques démocratiques présentes au Conseil communal» poursuit la Commission.

Le cas d'Ath n'est certainement pas isolé; ici et là, ce que ce soit via les sites internet ou les bulletins communaux, les partis au pouvoir n'hésitent pas à faire briller leur façade. Le deuxième volet de la réforme du ministre Courard, consacré à la «démocratie participative», devrait mieux réglementer ces façons de faire et éviter ainsi telles plaintes auprès de la Commission du Pacte culturel.

F.H.

Diversité

Lorsqu'on parcourt les bulletins communaux (et nous l'avons fait pour le Hainaut occidental), une grande diversité apparaît dans les formats, la périodicité (du document annuel au mensuel en passant celui diffusé «en fonction des événements»), l'usage des couleurs, la rédaction d'un éditorial, la présence de photos et de publicités, la pagination (de 4 pages à Rumes et Antoing à 60 pages à Ath).

À Estaimpuis, la parole est (déjà) donnée aux différents partis politiques.

À Lessines, il s'agit d'un «bulletin pluraliste» piloté par un comité de rédaction comportant des représentants de plusieurs partis.

À Mouscron, l'opposition peut s'exprimer dans une page en particulier.

Bientôt des balises...

Le deuxième volet de la réforme de la démocratie locale, relatif à la «démocratie participative», sera concrétisé à travers un décret, d'ici quelques mois. Début mai, le ministre Philippe Courard avait présenté les grands objectifs de cette réforme, évoquant notamment le cas du bulletin communal.

«L'édition d'un bulletin communal relève de l'autonomie locale» indique la note. «Il n'y a, a priori, aucune raison de le rendre obligatoire. Ce moyen de communication vient s'ajouter aux autres : l'affichage, le site internet communal. Si la commune décide d'en assurer la diffusion, il est proposé que le conseil communal respecte quelques règles pour veiller à ce qu'il reste un outil d'information fournissant essentiellement un reflet des actions menées et un certain nombre de renseignements pratiques d'intérêt local. Pour le garantir, Philippe Courard propose que le bulletin communal soit ouvert à toutes les tendances idéologiques représentées au sein du conseil communal (à l'exclusion des partis non démocratiques).»

QUEVAUCAMPS • 6^e biennale de la miniature

Déjà dix ans de maquettes

Samedi et dimanche, le Centre culturel Jean Degouys accueille la sixième biennale de la miniature. L'Association des Maquettistes fête ses dix ans.

EN 1996, Thierry Wiseur, Éric Taquet et Bernard Degeyter créaient l'Association des Maquettistes Indépendants du Hainaut (AMIH).

Ensemble, ils mirent sur pied la première exposition à Ellignies-Sainte-Anne le quatrième week-end de septembre.

«La date n'a pas changé mais notre exposition s'organise désormais au Centre Culturel Jean Degouys à Quevaucamps. Pour nous laisser un laps de temps suffisant en terme de préparation, notre manifestation s'organise tous les deux ans.»

De fil en aiguille, des mem-

bres sont venus se greffer au trio de tête initial pour compter aujourd'hui une dizaine de volontaires.

«Depuis 1998, décision a été prise de reverser tous nos bénéfices à l'ASBL Jour après jour qui s'occupe d'enfants cancéreux soignés entre autres à l'hôpital reine Fabiola à Bruxelles.»

Ainsi, l'AMIH a été reconnue par l'administration communale de Beloeil comme Association à but lucratif.

«C'est une belle preuve de reconnaissance. Cela prouve qu'avec de petits bouts de plastique, on peut faire bouger les choses.»

Minia 2006

Ce week-end à Quevaucamps, tous les amateurs de maquettes trouveront modèle à leur goût. Les thèmes de l'exposition Minia 2006 sont «La bataille du Pacifique» et «Les motos de course».

«Toutes les sortes de minia-

L.D



La sixième biennale de la miniature a mis les petits plats dans les grands pour satisfaire un maximum d'amateurs. Tous les bénéfices du week-end iront à l'ASBL Jour après jour.

CE 733158

ATH • Conférence à l'Université du temps disponible

«Éthiopie, regards croisés»

LA PROCHAINE séance du cycle 2006-2007 de l'Université du temps disponible aura lieu au Palais le mardi 26 septembre, à 14 h 30.

Après la séance de rentrée où, avec son habituelle maîtrise, Christian Cannuyer était venu nous parler de «La formation du Coran», c'est, cette fois, un montage audiovisuel d'une qualité exceptionnelle qui sera présenté par Catherine et Olivier Bourguet.

Nés en 1976, tous deux licenciés en éducation physique, avec, en plus pour elle, un diplôme de kinésithérapeute, ils n'ont, jusqu'à présent, que brouillé à travers les continents. Ainsi, notamment de juillet 2000 à mars 2001, ils ont réalisé un tour du monde en

2 CV; de juillet 2002 à décembre 2003, parcourant l'Afrique de l'Est à vélo, ils sont descendus de la Turquie à Madagascar.

À ces déplacements, ils ont ajouté une connotation humanitaire, soutenant des projets au Cambodge et en Bolivie, et comme, en plus, Olivier est un passionné de la photographie, il a ramené de ces voyages des reportages qui lui ont valu, en mai 2004, d'être lauréat de la Fondation belge de la vocation.

C'est l'un d'eux, «Éthiopie, regards croisés», monté en polyvision 3 projecteurs, qui a été diffusé en 2005 avec le cycle «Voir le monde», qui sera montré mardi. Un pays extraordinaire que Catherine et Olivier Bourguet ont parcouru, à vélo,

pendant 7 mois, allant des églises excavées de Zalibela aux lacs du Rift, de l'Ouest verdoyant, patrie du café aux vallées les plus éloignées où les traditions ancestrales ont été conservées.

Avec l'enthousiasme de leur jeunesse, ces reporters feront découvrir les mille facettes de ce pays qui, à nos yeux, n'est que trop souvent associé aux spectres de la famine et de la guerre.

Ce jour-là sera distribué le programme et seront prises les inscriptions de l'excursion à Hasselt prévue pour le mardi 17 octobre.

Les personnes qui ne sont pas membres de l'UTD peuvent assister à cette conférence moyennant un droit d'entrée de 7,50 €.

BRUGELETTE

**Neuvième édition de «Villages en fleurs»**

Pour la 9^e année consécutive, la commune de Brugelette a organisé sa remise des prix pour l'opération «Villages en fleurs». Au total, 77 participants pour 4 catégories. Le premier prix de la catégorie façade a été remporté par Maria Perez. Dans la catégorie jardins, c'est M. Maenhout qui a remporté le premier prix. José Motte a remporté le premier prix dans la catégorie fermes. Et enfin, M^{me} et M. Blanpain-Laurent ont remporté le premier prix dans la catégorie à thème, qui était cette année les fleurs oubliées et les plantes aromatiques. Les participants, dont le nombre est en progression, ont été jugés par des professionnels : le président de la Foire art nature, Francis Lemaire, le président du Cercle horticole de Brugelette, Gilbert Courtois, et deux autres membres du Cercle horticole, Émilie Fourze et Huguette Glineur. Les participants ont été félicités grâce aux prix de l'administration communale qui en est l'organisatrice, mais aussi de sponsors.

CE E.G. 732283